

**cndp**  
Commission nationale  
du débat public

**Rapport  
du garant**

Projet de Campus Condorcet

16 mai – 24 juin 2011

établi par Claude GUILLERME

Le 24 janvier 2012

Le présent rapport, établi à la suite du compte-rendu déposé par le Président de la Fondation de coopération scientifique Condorcet, rappelle les enjeux de la concertation publique organisée autour du projet de réalisation du Campus Condorcet, retrace les modalités de son organisation et souligne son déroulement tout en abordant les enseignements susceptibles d'en être tirés.

Dressé à l'issue des différentes étapes de préparation et d'organisation de la concertation conduite du 16 mai au 24 juin 2011, le compte-rendu présente les points suivants:

- Le lancement de la démarche.
- La stratégie de concertation, la sensibilisation des publics.
- La communication, les temps de la concertation
- Les enseignements.

Figure en annexe, la reprise intégrale des propos échangés à la faveur des différentes réunions publiques et par le biais de la communication écrite.

-----

## **1. Le lancement de la démarche, les enjeux du projet**

1.1- Dans l'avant-propos du compte-rendu, le Président de la Fondation souligne à la fois l'importance du projet et la nécessité de « *faciliter l'accès à l'information sur l'opération dont elle a la responsabilité* »

### **1.2- Le projet**

Porté par huit établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche aux implantations dispersées sur différents sites, le projet a pour objectif principal la création d'un pôle international d'études avancées dans les domaines des sciences humaines et sociales. Ce pôle, dont la réalisation est confiée à la Fondation de coopération scientifique Condorcet, devrait accueillir à terme, 15500 personnes, dont 3600 enseignants et enseignants-chercheurs et 900 personnels administratifs et techniques, ainsi que 3000 étudiants de licence sur le site de la Porte de La Chapelle et environ 7900 engagés dans les niveaux les plus avancés sur le site d'Aubervilliers.

La Fondation de coopération scientifique « **Campus Condorcet** » fédère les attentes de huit établissements publics, l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'Ecole pratique des Hautes Etudes, l'Ecole nationale des Chartes, l'Institut national d'études démographiques, le Centre national de la recherche scientifique, les Universités de Paris1, Paris8 et Paris 13. Elle a en charge la construction de deux ensembles immobiliers, l'un de 158 000m<sup>2</sup> à Aubervilliers e l'autre de 22 000m<sup>2</sup> à Paris, Porte de La Chapelle.

### **1.3- Le lancement de la démarche**

Par décision du 5 mai 2010 la Commission Nationale du Débat Public recommandait à la Fondation d'organiser une concertation publique autour du projet. Le 2 juin, elle désignait la personnalité indépendante appelée à être le garant de la mise en oeuvre de la concertation.

## **2.La stratégie de concertation, la sensibilisation des publics.**

### **2.1- Le partenariat avec les acteurs locaux, le Comité de Pilotage**

D'emblée, la Fondation, maître d'ouvrage, a trouvé un partenariat efficient avec les collectivités territoriales intéressées, la Ville de Paris et plus particulièrement la Mairie du XVIII<sup>e</sup>, les villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis et la communauté d'agglomération Plaine Commune, le Département de Seine-Saint-Denis ainsi que, de manière moins directe, la Région. Les élus ont témoigné de leur intérêt en exprimant ouvertement leur soutien au projet et en apportant les relais logistiques locaux nécessaires à l'organisation matérielle de la Concertation publique.

Ils ont délégué leurs représentants au sein d'un **Comité de Pilotage** qui s'est réuni à sept reprises au siège de la Fondation entre le 21 octobre 2010 et le 12 juillet 2011. Le Rectorat de Paris a été représenté de manière permanente, l'OPPIC (Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture) à l'occasion, au sein de ce comité animé par le Directeur de la Fondation.

### **2.2- Le cadre territorial de la concertation, les publics concernés**

Dès l'abord, la Fondation, Maître d'Ouvrage, a estimé que la concertation publique devait concerner, en priorité, les modes d'insertion du Campus dans son environnement urbain, la définition des objectifs scientifiques et pédagogiques relevant de procédures spécifiques. Ses responsables ont considéré qu'une large place devait être réservée, le moment venu, à l'information des habitants, les riverains en particulier, et à leur écoute lorsque les chantiers s'ouvriront. A leurs yeux, la concertation publique devait permettre *« d'amplifier les contacts déjà établis avec les acteurs du territoire...et de donner à la Fondation et aux fondateurs l'occasion de ...nouer des relations étroites avec ceux qui, demain, vivront à leurs côtés »*

L'absence de documents concrets de présentation des futures constructions, plans d'architectes, maquettes ou autres pouvait, a priori, limiter l'intérêt du grand public mais, ainsi que le relevait le Directeur Général de la Fondation, *« si le projet présenté était complètement ficelé, cela n'aurait pas grand intérêt... »*

De même, il pouvait s'avérer difficile, à l'échelle de l'agglomération parisienne, de cerner un périmètre de concertation, la Fondation ayant décidé, à juste titre de conduire la démarche sur un territoire comprenant la Ville d'Aubervilliers, la Plaine Saint-Denis et le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris et de privilégier ainsi les populations de sec différentes zones urbaines, sans omettre les publics spécifiques que sont les étudiants et les enseignants.

### **2.3- Les contacts préalables, les rencontres avec différents publics**

Ouverte officiellement du 16 mai au 21 juin 2011, la concertation publique a été précédée de différents contacts assurés par les responsables de la Fondation auprès de partenaires institutionnels, au niveau des collectivités territoriales entre autres, ou de responsables associatifs. Plusieurs rencontres « thématiques » ont été organisées avec des « parties prenantes » telles que le monde étudiant ou le monde enseignant. C'est ainsi que deux réunions ont permis d'utiles échanges avec des représentants des associations et des syndicats étudiants, le 30 mars à la Maison des Initiatives Etudiantes (MIE) à Paris, 50 rue des Tournelles, dans le 3<sup>e</sup> Arrondissement et le 26 avril, à la faveur d'une séance extraordinaire d'« Etudiants de Paris Le Conseil » dont le thème annuel

de travail portait en 2011, sur le bien-être étudiant. La rencontre avec les enseignants organisée le 17 mai au lycée Le Corbusier d'Aubervilliers n'a pas eu le succès escompté, le nombre des enseignants présents n'ayant guère dépassé la dizaine...

On retiendra l'intérêt qu'ont pu susciter les animations de rue organisées le 18 mai à la Porte de La Chapelle en partenariat avec la Délégation à la politique de la ville de la Ville de Paris. Outre la possibilité de diffuser l'information relative au projet de Campus, ces animations ont favorisé le dialogue avec les habitants comme avec les associations du quartier. Initiative originale, des promenades urbaines ont permis ce même jour ainsi que le 24 mai à plus de soixante personnes de parcourir les espaces appelés à connaître d'importantes mutations urbaines liées, pour partie à l'opération Campus. La rencontre envisagée avec les partenaires du monde économique n'a pu se concrétiser dans le cadre de la concertation publique mais elle n'a pas empêché que d'utiles contacts se nouent entre responsables de la Fondation et représentants des activités économiques.

### **3. La Communication, les temps de la concertation publique**

#### **3.1- Les moyens de la communication**

L'annonce de la Concertation Publique comme la diffusion des informations relatives au projet se sont largement appuyés sur les médias territoriaux, magazines, affichages et sites municipaux ayant été mis à disposition sans réserve, apportant ainsi une preuve supplémentaire de l'engagement des responsables des collectivités concernées. Plusieurs sites à forte fréquentation ont accueilli les panneaux mobiles présentant à la fois le projet et la démarche de concertation.

Le contexte parisien ne justifiait sans doute pas l'organisation d'une conférence de presse, l'Opération Campus et ses différentes déclinaisons régionales ayant antérieurement fait l'objet de présentations au niveau national. La presse régionale a été sollicitée au travers de divers journaux et revues, tels *le Parisien, la Tribune ou Le Moniteur*.

Le président de la Fondation, dans le compte-rendu qu'il dresse, présente les divers outils créés pour « sensibiliser, informer puis échanger vers les différents publics.

Les objets de la communication, dépliant, dossier, panneaux d'exposition, power-point, affiches, carton d'invitation ont été diffusés ou mis en oeuvre selon un plan cohérent et méthodique. L'impression et la diffusion des documents comme la retranscription des débats ont été confiées comme la création des supports de la communication à plusieurs prestataires, l'ensemble des dépenses engagées par la Fondation pour la concertation publique correspondant à plus de 85% d'un coût total évalué à 50 000€.

Le dossier de présentation a été mis à la disposition du public par la Fondation elle-même et par le biais des collectivités territoriales. Le dépliant, qui résumait la présentation du projet et annonçait les modalités de la concertation a fait l'objet d'une très large diffusion. Enfin, le site internet de la Fondation, en complément des cartes « T » diffusées avec le dossier de présentation, a pu offrir à tout un chacun la possibilité de s'informer plus largement par le biais de questions posées ou d'exprimer toute suggestion. Une vingtaine d'intervenants ont ainsi été recensés dans ce cadre d'échanges avec le grand public, tous ont obtenu réponse.....

### 3.2- Les temps de la concertation

Trois réunions publiques ont été organisées, le 19 mai à la mairie du 18<sup>e</sup> Arrondissement de Paris, le 1<sup>er</sup> juin à l'auditorium du CNAM à Saint-Denis et le 15 juin à la mairie d'Aubervilliers.

Ouvertes à chaque fois par une intervention du maire et par des prises de paroles de représentants d'autres collectivités, ces réunions ont permis au Président de la Fondation de présenter le projet sous ses différents aspects, donnant ensuite la place au débat. Chaque réunion a fait l'objet d'un enregistrement disponible sur le site internet de la Fondation et figurant en annexe du compte-rendu de la concertation.

Plus de 200 personnes ont assisté à ces réunions publiques, celle d'Aubervilliers ayant été la plus densément suivie. Quelques présences redondantes, celles de représentants des étudiants témoignaient d'une volonté affirmée de « faire passer des messages ».....

### 3.3-Le compte-rendu de la concertation publique

Etabli par le Président de la Fondation, le compte-rendu détaille les différentes modalités d'organisation et de réalisation de la concertation . Il présente en annexes, les débats qui se sont déroulés durant les trois réunions publiques ainsi que les échanges entre le site de la Fondation et différents intervenants en dehors de ces réunions.

Sa présentation reste en cohérence avec les supports de communication utilisés et avec la même représentation graphique du futur Campus dans son territoire ,à l'échelle de Paris et du Nord-Est parisien. Même graphisme, mêmes couleurs, l'historique de la concertation publique est ainsi préservé...Soucieux de tirer les meilleurs enseignements d'un exercice assez inédit, les auteurs du compte-rendu l'ont intitulé *bilan* ce qui n'est pas inopportun, les différentes rubriques recensées constituant sinon des engagements fermes, mais à tout le moins, des preuves d'une écoute bien réelle et des promesses de tenir le plus largement compte des suggestions entendues ou lues . On relèvera, à cet égard, que les attentes exprimées intéressaient largement le monde étudiant , les préoccupations de ses représentants touchant le domaine de la restauration comme celui du logement, message entendu par les représentants des collectivités territoriales. Les aspects liés à l'urbanisme et à la construction des futurs bâtiments universitaires furent peu soulevés dans le cadre des débats. Les sept rubriques que recense le compte-rendu au titre des *enseignements* intéressent pour quatre d'entre elles les étudiants, *la restauration, le logement, la santé, et la vie sur le Campus*, une concerne *la gouvernance de la Fondation*, une évoque *le dialogue avec le monde associatif*, et une ambitionne *un Campus ouvert sur la ville*.

Dans le même esprit, l'annexe consacrée aux questions et réponses traitées par voie épistolaire ou par le biais du site Internet présente sept thèmes recensés, *la vie étudiante(six échanges), les liens avec le territoire (deux échanges), les transports(deux échanges), le projet, programmation et aspects universitaires (cinq échanges dont un avec Londres et l'autre avec Berlin...)* les thèmes relatifs aux *collectivités territoriales, à l'environnement ou à la concertation publique n'ayant généré chacun qu'un seul échange*.

## **4. Quels enseignements retenir de cette démarche de concertation publique?**

### **4.1- La méthode**

L'éthique du Débat Public a, de manière incontestable, guidé les promoteurs d'une concertation à organiser autour d'un projet difficilement identifiable par le grand public.

La méthode mise en oeuvre s'est inspirée des pratiques du Débat Public à la nuance près que ces promoteurs ont largement pu s'appuyer sur un partenariat antécédent développé dès les prémices du projet de Campus Condorcet. Ce partenariat s'est affirmé au niveau du comité de pilotage créé par la Fondation, il s'est confirmé au travers des déclarations d'adhésion des différents élus, il s'est traduit dans la logistique appliquée à la diffusion de l'information comme dans l'accueil de deux des trois réunions publiques.

Il n'était pas évident, a priori, de faire partager à un large public l'information relative à un projet de campus universitaire, élaboré à l'origine par huit puis neuf entités vouées à l'enseignement supérieur et à la recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales. Avec sa double implantation ce futur campus doit contribuer à la mutation engagée de territoires urbains appartenant à la partie nord de l'agglomération parisienne, il s'inscrit donc dans une démarche d'envergure consacrée à l'aménagement d'un vaste territoire, démarche difficile à illustrer de manière concrète. Les responsables de la Fondation ont eu recours à une représentation graphique du Campus dans son territoire, à l'échelle de Paris et du Nord-Est parisien, ce qui a permis de visualiser les deux sites du futur campus en les situant par rapport à certains sites de référence et en illustrant de manière plus ou moins évidente les moyens de leur desserte.

Le Président de la Fondation, le Directeur Général, la responsable de la communication se sont largement impliqués dans la démarche sous ses différentes déclinaisons, les réunions publiques ouvertes par les maires et présidées par le Président de la Fondation comme les réunions préparatoires avec les parties prenantes, les différents échanges au sein du comité de pilotage présidé par le Directeur comme les rencontres de terrain, les contacts avec les autorités locales comme les recommandations visant à permettre à tout un chacun, à l'intérieur d'un périmètre circonscrit comme à l'extérieur de ce périmètre, de s'informer et d'exprimer ses attentes.

### **4.2- Une participation relativement modeste mais des enseignements positifs**

Les différentes réunions ont attiré cinq cents personnes environ parmi lesquelles deux cents ont été recensées lors des réunions relevant officiellement de la concertation publique. Quelques présences redondantes ont pu être relevées, parmi les représentants des étudiants en particulier sans doute désireux de bien ancrer leurs messages. On a pu aussi repérer des responsables d'associations locales qui ont accompagné les échanges sur Paris 18° comme sur Aubervilliers, témoignant ainsi de l'intérêt porté à la démarche. Comme déjà mentionné, la réunion avec les représentants de la communauté enseignante du département, au lycée Le Corbusier, à Aubervilliers n'a pas suscité de réel engouement c'est un peu dommage. Enfin, si les échanges avec le monde économique n'ont pu être formalisés dans le cadre d'une rencontre avec les responsables de la Fondation, des contacts ont néanmoins été pris par le biais d'institutions représentatives de ses attentes et présagent d'autres réflexions partagées.

Des conclusions auxquelles conduit le compte-rendu du Président de la Fondation on peut extraire et partager les points de vue suivants : *la mobilisation des acteurs locaux, et spécialement des élus a été forte, la participation aux réunions publiques et aux visites ne s'est pas démentie, et la variété des questions abordées témoigne de l'intérêt des participants. La concertation a permis à la Fondation d'aller à la rencontre de différents publics, étudiants, enseignants, associations, riverains.....La Fondation se réjouit enfin du consensus autour du projet dont chacun voit qu'il est source d'avantages pour un*

*territoire en pleine transformation.*

Ces mêmes conclusions relèvent une forte demande d'*information descendante* de la part de la Fondation qui incite les porteurs du projet à poursuivre l'œuvre, déjà engagée, de communication autour du Campus Condorcet, *de ses enjeux et de ses différentes étapes.*

Un tel constat, en forme de quasi-engagement, se nourrit d'un certain nombre d'appréciations positives : aucune remise en cause du projet, un soutien quasi-unanime des élus dont certains voient dans l'opération Campus Condorcet un projet phare de la politique métropolitaine à considérer comme le premier campus *transpériphérique*, une demande du monde associatif désireux de voir se créer une instance pérenne de concertation, un comité de suivi intercommunal qui pourrait se réunir pendant tout le temps de la construction, la suggestion plusieurs fois exprimée de favoriser le plus possible le lien entre la communauté universitaire et la cité, entre le campus et *tous les acteurs de la ville qui l'entoure* (cf la réponse du Président de la Fondation à la présidente d'une association d'habitants lors de la réunion publique en mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement le 19 mai). Les interventions réitérées des représentants du monde étudiant ont légitimement mis l'accent sur les modalités de la restauration à offrir et sur le logement, celui des étudiants en général plus que celui des chercheurs étrangers.....Au-delà de la défense du *bien-être étudiant*, ces interpellations ont imposé aux élus locaux l'ouverture ou la poursuite d'une réflexion approfondie sur les modalités d'accueil d'une grande partie des personnes appelées à fréquenter le futur Campus, le problème du logement, celui des étudiants mais aussi celui des enseignants et des chercheurs restant crucial. Le problème de la desserte du futur campus a été abordé sans insistance ce qui étonne un peu, la programmation des équipements annoncés ne semblant pas complètement maîtrisée selon le propos du Président de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, *(une mobilisation est en effet nécessaire pour le prolongement du T8).*

#### **4.3- Des interventions positives, certains aspects un peu ignorés**

Un recensement des interventions enregistrées à la faveur de chaque réunion publique permet de mesurer sommairement le poids relatif de chacun des centres d'intérêt évoqués. C'est ainsi que les questions soulevées par les représentants des étudiants (*le logement, la restauration, la préférence à réserver aux CROUS pour la gestion des logements d'étudiants, les équipements d'accompagnement sur le futur campus, la crèche, le centre médical,..la « vie du campus », la mutualisation de certains services*) appellent comme le Président l'a souligné un travail approfondi tant dans les choix architecturaux que dans l'organisation de la vie future du campus.

N'a-t-il pas déclaré au cours de la réunion en mairie du 8<sup>e</sup> « *la vie de campus ne se décrète pas!* Ce sont huit interventions qui ont pu être recensées sur ce thème, cinq à Paris, deux à Saint-Denis, une à Aubervilliers.

La vie associative, le lien avec les habitants, l'accès à certains équipements du campus par le public ont été évoqués à deux reprises à la mairie du 18<sup>e</sup>, une fois à Saint-Denis, de manière plus moins diffuse à Aubervilliers. On aurait pu s'attendre à des interventions plus nombreuses sur ces sujets considérés comme caractéristiques de la volonté partagée par les promoteurs du projet et les élus en matière d'intégration du campus dans la ville. Ainsi que l'a déclaré le Président « *le campus naît là où la ville se transforme et se reconstitue* »....

Les aspects culturels, ceux en lien avec la vie étudiante comme ceux susceptibles d'intéresser le public ont retenu l'attention de manière occasionnelle, à Saint-Denis et à Aubervilliers. Le souhait exprimé de voir se pérenniser les conférences données sous l'égide du Collège de France a pu, d'emblée être pris en considération les conférences Condorcet seront organisées à Aubervilliers...

D'autres thèmes ont été abordés de manière plus ou moins marginale, les modalités du financement ont retenu l'attention à deux reprises à la mairie du 18<sup>e</sup>, une fois à Saint-Denis. où une personne s'est interrogée sur les perspectives d'embauche qu'offrira le Campus...

On a aussi souhaité à Paris, un *Campus transpériphérique*, un intervenant lors de la même réunion a suggéré la constitution d'un comité de suivi et l'association des habitants aux réflexions préalables aux choix architecturaux, la question de l'organisation des transports pourtant essentielle n'a été soulevée qu'à trois reprises, à Paris par un chercheur soucieux de conforter les liaisons entre le futur campus et les centres d'archivage proches, et à Saint-Denis pour savoir si les jauges seraient suffisantes eu égard aux nouveaux besoins ou pour peser sur une programmation, celle relative au T8.

Les préoccupations environnementales n'ont guère nourri le échanges, une fois à Paris où un intervenant a parlé d' *écoquartier* à propos du futur campus, une fois également, à Saint-Denis, pour suggérer l'organisation de *circulations douces* dans le même site...Aucune question n'a été posé sur la qualité des sols.

Enfin, une seule interpellation, celle d'un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, a posé la question des relations du Campus projeté avec le *cluster de la création* dans le secteur de Saint-Denis....Les aspects liés à la recherche, au rayonnement du futur campus n'ont pratiquement pas été soulevés par le public.....

## Conclusion

En conclusion du compte-rendu qu'il a dressé à l'issue de la concertation publique, le Président de la Fondation constate une forte demande d'information descendante de la part de la Fondation ce qui l'incite à poursuivre l'œuvre de communication déjà engagée autour du Campus Condorcet, *de ses enjeux et de ses différentes étapes*. Il se montre confiant dans la mobilisation, à la faveur d'étapes de plus en plus opérationnelles, des capacités d'analyse, de réaction et de contribution des citoyens et de leurs représentants.

Il est donc permis de considérer au terme du présent rapport, que la concertation publique organisée autour du projet de Campus Condorcet, a contribué, sous ses différentes modalités, à renforcer, voire à institutionnaliser le partenariat déjà organisé avec les autorités locales. Elle a ouvert la voie à quelques suggestions telles que l'organisation de conférences de haut niveau culturel sous l'égide de la Fondation ou l'élargissement de la représentation au sein des instances délibérantes, élargissement que favorisera le futur statut de la fondation appelée à devenir établissement public. Elle a mis utilement à profit les démarches de concertation pratiquées à Paris en direction des étudiants comme des associations de quartier. Elle a contribué à conforter l'attention des responsables locaux sur les questions de logement, celles relatives aux étudiants en particulier.

Ainsi appréciée, cette concertation n'est pas apparue comme une procédure artificiellement imposée aux promoteurs d'un nouveau campus *transpériphérique*. Elle s'est révélée comme une transition opportune entre des procédures de programmation assez hermétiques s'agissant d'un équipement universitaire de haut niveau et des démarches d'échanges appelées à s'amplifier encore *tant avec les autorités locales qu'avec des publics de proximité plus ou moins avertis*.